février 15 - N°6
www.lesulis.fr

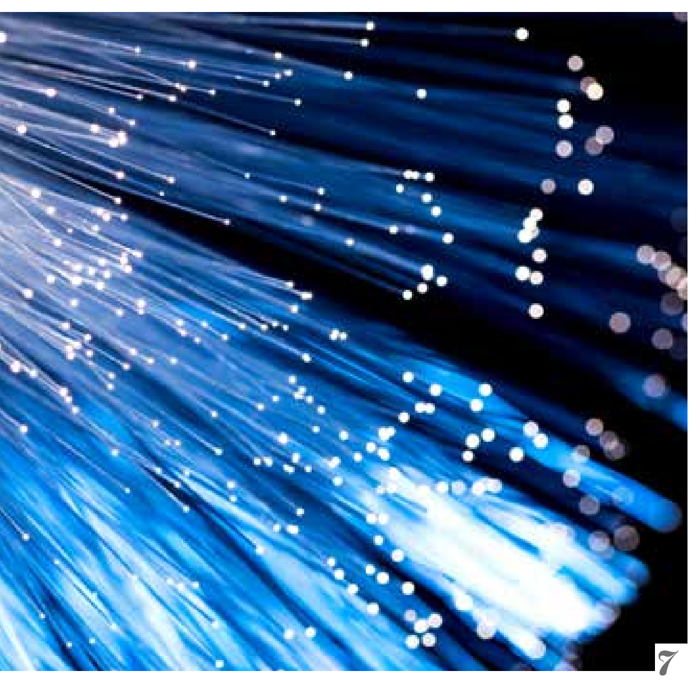
les ULIS MAG



DOSSIER

Logement : un avenir à construire

sommaire


7


25


24


11



Les Ulis Mag / BP 43 91940 Les Ulis - Tél. 01 69 29 34 19 / Directrice de la publication : Françoise Marhuenda, Maire / Directeur adjoint : Loïc Bayard / Coordination de la rédaction : Patrice Pierre / Responsable de la rédaction : Nadia Tounee / Journalistes : Florence Delorme, Pascal Esnault, Isabelle Diavet / Photos : ImageProd'Ulis, Pascal Esnault. / Régie publicitaire : Recherches et communication, 18-22, rue Curnonsky - 75017 Paris. Renseignements au 01 55 65 12 12 ou sur r.c.pao@wanadoo.fr / Distribution : Mairie des Ulis - Également disponible sur www.lesulis.fr / Imprimerie : Groupe des imprimeries Morault, imprimerie de Compiègne - 60205 Compiègne Cedex, imprimé sur papier recyclé à 12 000 exemplaires / Exécution : scoopcommunication Renseignements sur www.scoopcommunication.com



9





« CAPS-Europ'Essonne : la fusion se précise



Madame le Maire en Conseil communautaire à la CAPS.

Dès le 1er janvier 2016, les 11 communes de la CAPS et les 14 d'Europ'Essonne devraient être regroupées dans la même intercommunalité qui comptera 280 000 habitants. Cette union est logique et cohérente : elle signe la réunification du Parc de Courtaboeuf et sera un argument plus fort encore pour obtenir enfin le Transport en Commun en Site Propre Massy-Courtaboeuf-Centre commercial Ulis 2. Elle s'inscrit dans le cadre de la réforme du Grand Paris, qui vise à faire émerger, en grande couronne, des entités capables de porter des projets de développement et d'aménagement d'envergure. Une dynamique d'activités variées, associatives, sportives et culturelles, va sans aucun doute se mettre rapidement en place. Voilà qui est porteur d'avenir et de progrès pour notre territoire !



Françoise Marhuenda
Maire des Ulis
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay

PERMANENCES DU MAIRE

I RENDEZ-VOUS I Françoise Marhuenda, Maire des Ulis, vous recevra sur rendez-vous vendredi 13 février, à la Maison Pour Tous des Amonts, de 17h30 à 19h. Prise des rendez-vous à partir du 30 janvier à 10h
Tél. : 01 69 07 02 03





9 JANVIER

I CONCOURS I Les heureux gagnants de la grande loterie de l'ACAVU, l'Association des Commerçants et Artisans de la Ville des Ulis, se sont retrouvés en salle du Conseil municipal afin de recevoir leur récompense. Direction le Petit Casino à Paris pour un dîner spectacle convivial.





8 JANVIER

I JE SUIS CHARLIE I De nombreux Ulissiens se sont déplacés pour un rassemblement citoyen dans la cour de la mairie, afin de rendre hommage aux victimes. Un moment fort en émotion où les différences ont laissé place à l'unité.











10 JANVIER

I CÉRÉMONIE I À l'Espace culturel Boris Vian, Françoise Marhuenda et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux pour la nouvelle année aux habitants. Cérémonie au cours de laquelle Paul Loridant, Sénateur-Maire honoraire et Adjoint au Maire chargé des finances et affaires sociales, s'est vu remettre la médaille de la Ville.

Communication

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

| RÉSEAU | Depuis 2010, le déploiement d'un réseau en fibre optique permettant d'accéder à Internet à Très Haut Débit suit son cours. L'accès à la fibre diffère cependant selon votre lieu de résidence. Explications.



| HAUT DÉBIT | La fibre optique, un débit plus rapide qui vient répondre aux nouvelles attentes des particuliers et des entreprises.

Qu'est-ce que la fibre ?

C'est un fil fin, de verre ou de plastique, capable de transporter d'importantes quantités de données numériques. Le signal lumineux injecté dans la fibre permet de diffuser ces données sur des milliers de kilomètres. Le réseau est déployé par les fournisseurs d'accès Internet en aménageant, à leur charge, les structures et réseaux existants. La fibre optique offre un débit d'information 30 fois plus important que les câbles de l'ADSL. Son déploiement est devenu nécessaire pour répondre aux attentes actuelles en matière de technologie numérique. La fibre permet notamment l'usage simultané de nombreux équipements informatiques et réduit le temps de téléchargement de fichiers.

Comment ça marche ?

Le déploiement de la fibre optique est une opération d'envergure qui se déroule en deux étapes : sur la voie publique (déploiement horizontal) et à l'intérieur des habitations (déploiement vertical). Pour Les Ulis, les travaux de déploiement horizontal se sont déroulés entre 2009 et 2011 notamment par l'opérateur Free. L'accès à la fibre optique dans les logements dépend donc du type d'habitation. Pour les maisons individuelles par exemple, le raccordement s'effectue en utilisant les infrastructures du cheminement des fourreaux existant entre la voirie et la maison. Cette installation est soumise à l'accord du propriétaire et si besoin de la copropriété (si les réseaux sont communs). À ce titre, l'installation de la fibre s'est récemment poursuivie dans les résidences de la Queue d'Oiseau, de l'Ermitage et devrait être finalisée prochainement dans la résidence des Chardons.

Pour les logements locatifs et en copropriété, les travaux de raccordement sont soumis à la signature préalable d'une convention entre le bailleur ou syndic de votre immeuble avec un opérateur télécoms. Pour les copropriétés, le point doit être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sur demande auprès du syndic. Une fois les travaux terminés, dont le coût est pris en charge par l'opérateur, les occupants des logements peuvent alors passer à la fibre optique avec l'opérateur de leur choix, à condition que ce dernier puisse proposer une offre en très haut débit.

TOUTES LES INFOS

Renseignez-vous auprès de votre bailleur, syndic de copropriété ou fournisseur d'accès Internet.



Jobs vacances

| JEUNES | Durant les vacances de printemps et d'été, les services municipaux offrent aux Ulissiens de 16 -17 ans l'opportunité de travailler pour la Mairie pendant une semaine. Les dossiers sont à retirer et à retourner au Point Information Jeunesse jusqu'au 13 février pour les vacances de printemps, et jusqu'au 17 avril pour les vacances d'été.

RENSEIGNEMENTS AU
01 69 29 34 63



Rentrée scolaire 2015

| INSCRIPTIONS | La campagne d'inscription scolaire pour l'année 2015 - 2016 est ouverte du 16 février au 31 mars pour les enfants nés en 2012. Documents nécessaires : pièce d'identité, justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé et justificatif de séparation si nécessaire. Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école que celle dont il dépend, vous devez remplir une demande de dérogation motivée. Celle-ci sera soumise à une commission de dérogation et les familles seront informées par courrier de la décision finale. Clôture des demandes le 31 mars.

Sécurité

LES POLICES NATIONALE ET MUNICIPALE SE COORDONNENT

| PARTENARIAT | Une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État et la Police municipale des Ulis a été signée le mardi 20 janvier, en Salle du Conseil, par le Sous-Préfet de l'Essonne Daniel Barnier et le Maire des Ulis, Françoise Marhuenda.



La sécurité et le bien-être des Ulissiens sont des priorités pour la municipalité. Afin d'optimiser le déploiement des moyens et des actions sur le territoire et de le faire correspondre aux réalités locales, il est aujourd'hui nécessaire de renforcer la coordination entre ces deux forces de police. Signée pour une durée de trois ans, cette convention illustre donc la volonté de travailler conjointement à la sécurité des biens et des personnes.

Après un état des lieux de la délinquance sur la ville, ce document précise, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, la nature et les lieux des interventions des agents de Police municipale. Il détermine les modalités selon lesquelles les dispositifs sont coordonnés avec ceux des forces de la Police nationale qui demeure investie en priorité de la sécurité des personnes et des biens.

Cette convention se caractérise par un renforcement en matière d'échanges de renseignements et de fichiers entre les deux services (véhicules volés, personnes disparues ou plus généralement toute personne pouvant créer un trouble à l'ordre public), une délimitation claire des périmètres d'action respectifs de la Police nationale et de la Police municipale, ainsi que leurs périmètres d'action conjoints ou encore la concrétisation des échanges pouvant être mis en place sur les actions de formation professionnelle communes (interventions professionnelles, stupéfiants, secours à la personne...).

La ville des Ulis compte 10 agents de Police municipale et 6 Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) qui veillent chaque jour à la sécurité des Ulissiens. "*La Police municipale n'a pas, au travers de cette convention, les missions de maintien de l'ordre. Cette convention va nous permettre de travailler ensemble avec un maximum d'efficacité*", déclare Françoise Marhuenda, Maire des Ulis.

Démarches

DÉCLARATION D'ÉTAT DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE : ORAGES DES 27 ET 28 JUILLET 2014

Les fortes intempéries survenues dans la nuit du 27 au 28 juillet 2014 ont occasionné des dégâts importants sur certains secteurs de la ville des Ulis.

Le Maire va procéder au lancement d'une procédure de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cet événement, auprès des services de l'État.

Si elle est accordée, cette reconnaissance permettra aux victimes d'être indemnisées sur le fondement de la loi du 13 juillet 1982. Les assurés disposeront ensuite d'un délai de 10 jours maximum, après publication de l'arrêté interministériel au *Journal officiel*, pour faire parvenir un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes à leur compagnie d'assurance.

Si vous avez été victime de dégâts sur votre bien et que vous souhaitez bénéficier de cette reconnaissance, nous vous invitons à en faire la demande écrite avant le 1er mars 2015, à la mairie des Ulis – Secrétariat général, rue du Morvan – BP n° 43 – 91940 LES ULIS, en précisant les éléments suivants : la période du sinistre, les circonstances précises, la situation exacte des lieux ayant subi des dommages, la liste exhaustive des dommages constatés, les photographies des dégâts, le dossier complet adressé à votre compagnie d'assurance lors de votre déclaration.

TOUTES LES INFOS
Mairie des Ulis
Secrétariat général
01 69 29 34 00
Demandez le poste 43 34
(du lundi au vendredi de 9h à 12h)



Prévention

ARNAQUES, SOYONS VIGILANTS

| PRÉVENTION | Le démarchage à domicile est une technique de vente fréquemment utilisée afin de vendre un produit ou un service. Méfiez-vous des démarcheurs malintentionnés et des prospectus pas toujours officiels !

Fausse publicité

Vous recevez probablement régulièrement dans votre boîte aux lettres des listes téléphoniques comportant les numéros d'administrations (mairie, préfecture, Trésor public), des numéros d'urgence pour des prestations de services et/ou de travaux (plombier, chauffagiste, serrurier...). **Ces documents n'ont aucun caractère officiel,** ce sont de simples publicités. Leur apparence tend à suggérer que les entreprises listées sont recommandées par la commune, ce qui n'est pas le cas. Ces listes d'entreprises omettent souvent de préciser leurs tarifs, leur siège social, leur numéro au registre du commerce et la gratuité ou non du devis. Ne croyez pas plus les publicités qui citent des grandes marques, laissant penser que l'entreprise est recommandée voire agréée par elles. C'est rarement le cas. La prudence est donc de rigueur face à ce type de document.

Démarchage à domicile

Pour éviter tout abus lié à un démarchage, demandez la présentation d'une carte professionnelle et ne laissez pas un inconnu s'introduire chez vous. Pour gagner la confiance de leurs interlocuteurs, certains démarcheurs se disent mandatés par la commune. Ce n'est jamais le cas. Les personnes habilitées à effectuer des démarches officielles disposent toujours d'une carte d'accréditation.

Un contrat en bonne et due forme

Si toutefois vous souhaitez effectuer un achat, ne présentez jamais votre carte bancaire et ce dans n'importe quel cas. Assurez-vous d'avoir un exemplaire écrit du contrat de vente comportant le nom et l'adresse du fournisseur et du démarcheur, le lieu de conclusion du contrat, la nature et les caractéristiques précises des biens ou services proposés. Tout achat implique un droit de rétractation de 7 à 14 jours, selon le type de contrat. Pour cela adressez une lettre de rétractation en recommandé avec accusé de réception au vendeur ou fournisseur. De même, pour plus de sécurité, l'engagement de tout paiement ne doit s'effectuer qu'après le délai de rétractation écoulé.



En cas de doute, contacter la Police municipale ou nationale.
NUMÉRO D'URGENCE : 17

e-Administration

LES ULIS PAR SMS

| NOUVEAU | La Ville met à disposition un nouveau service permettant de recevoir en temps réel des informations locales personnalisées par SMS.



Le site Internet de la Ville évolue. Après les formulaires de réservation de spectacle, la newsletter, la vocalisation du contenu du site ou encore la possibilité de partager les actus sur les réseaux sociaux, la Ville vous propose un nouveau service pour rester connecté à la vie de la cité : la communication via votre mobile. Le téléphone portable devient ainsi un véritable média citoyen.

Ce nouvel outil accessible à partir du site de la Ville, **www.lesulis.fr**, est gratuit. Le principe est simple. Vous accédez à un formulaire d'inscription en cliquant simplement sur l'icône "Mobile – Alerte SMS", en haut de la page d'accueil. Vous pouvez ainsi choisir de recevoir des messages directement sur votre mobile. Il suffit pour cela de sélectionner les thèmes d'information en fonction de vos centres d'intérêt : les alertes météo, travaux, les dates des rendez-vous citoyens comme les Conseils municipaux, les réunions publiques ou encore les dates des spectacles, concerts, manifestations sportives à venir. L'alerte SMS permet donc une communication instantanée, efficace et ciblée.

Participez au Conseil des Aînés

Candidatez jusqu'au 9 février 2015

Tirage au sort le
Jeudi 12 février 2015 à 14h30
Salle du Conseil municipal

Renseignements : 01 69 29 34 11
aines@lesulis.fr
lesulis.fr



Réunion d'information

Semez des idées pour améliorer votre ville

Conseils de quartier

Lundi 9 février 2015 à 19h30
en Salle du Conseil





Citoyenneté

ÉLECTIONS 2015 : MODE D'EMPLOI

I VOTE I Cette année sera marquée par les élections départementales en mars et régionales en décembre. Voici un point sur leur organisation sur la commune.



Les élections départementales des 22 et 29 mars 2015, en remplacement des élections cantonales, vont voir le renouvellement de l'intégralité des Conseillers départementaux (ex-Conseillers généraux). Ceux-ci seront, par la suite, renouvelés tous les 6 ans, alors que les précédents l'étaient par moitié tous les trois ans au sein de chaque Conseil Général. Cette élection se déroulera au scrutin majoritaire binominal à deux tours. Dans chacun des 2 054 nouveaux cantons nationaux sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme.
Une révision du périmètre cantonal a été mise en place. Ainsi, le Département de l'Essonne comptera 21 cantons au lieu de 42. Jusqu'en 2014, Les Ulis constituait à elle seule un canton. En 2015, ce même canton, le 18e, regroupera, outre notre ville, Gometz-le-Châtel, Marcoussis, Nozay, Saint-Jean-de-Beauregard, Villebon-sur-Yvette et Villejust. Cette entité aura un total d'environ 32 541 électeurs pour 52 170 habitants.
Aux Ulis, en 2012, nous sommes passés de 12 à 14 bureaux de vote. Le 13e bureau (situé dans les locaux d'Ulis Formation Ressources) a été ouvert rue de l'Aube, tandis que le 14e (à l'école maternelle de Tournemire) ouvrait rue des Bergères. Il est à noter que le 4e bureau de vote a été déplacé à Cité Jeunes (rue des Bergères), et que le 12e a déménagé à l'école du Parc (avenue de Normandie).
Les nouvelles résidences récemment construites en cœur de ville ont été rattachées au bureau de vote n° 1 pour la rue du Morvan et l'avenue du Périgord, au bureau de vote n° 4 pour les rues des Bergères et du Berry et au bureau de vote n° 13 pour la rue de la Brie.

TOUTES LES INFOS

Retrouvez toutes les informations sur les bureaux de vote dans le prochain numéro d'*ULIS MAG*.

I UTAN I

L'Union Touristique des Amis de la Nature

Dimanche 1er/02 : concert de l'Afreubo à la Faculté des Sciences d'Orsay. Randonnée de 5 km des Ulis à la Faculté. Entrée libre. Retour à pied ou en voiture.
Dimanche 8/02 : "Maisons de charme et Paysages décalés". Randonnée pédestre de 10 km de la porte de Pantin à la porte Dorée. Repas tiré du sac ou restaurant au choix.
Dimanche 15/02 : Montfort-l'Amaury. Rando en ville et en forêt de 7,5 km.
Dimanche 22/02 : initiation à la lecture d'une carte pour ne pas se perdre. Randonnée de 6 km.
Repas tiré du sac à l'abri. Nombre de places limité. Inscription obligatoire.

TOUTES LES INFOS :

09 84 44 54 10 - lesulis@utan.asso.fr

I LOISIRS I

OFFICE DE TOURISME



Jeudi 12/02 : visite guidée du musée Picasso à Paris.
Mardi 17/02 : visite de la ville de Jouy-en-Josas comprenant la propriété Bourget-Calmette et la maison de Léon Blum, agrémentée d'un repas au restaurant.
Jeudi 19/02 : randonnée d'environ 15 km autour de "la vallée de l'École".
Réservations : 01 69 28 59 72
contact@tourisme-valleedechevreuse91.com

I AGENDA I

Programme de l'Espace des Aînés

Jeudi 12/02 à 14h30 : tirage au sort du nouveau Conseil des Aînés en salle du Conseil.
Lundis 16 et 23/02 à 12h : dînette
L'Espace des Aînés est ouvert les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h30.

Démocratie locale

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE QUARTIER

I RENDEZ-VOUS I Lundi 9 février à 19h30 en salle du Conseil, chaque Ulissien est appelé à s'investir dans la vie de sa ville, et plus particulièrement celle de son quartier. À cette occasion, venez découvrir l'organisation des conseils de quartier et la façon dont vous pouvez y participer !

Créés par la loi du 27 février 2002, dite "loi Vaillant", relative à la démocratie de proximité, les conseils de quartier ont pour objectif d'associer les habitants à la vie de la cité. Cette loi pose l'obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants de créer un ou plusieurs conseils de quartier dont le rôle est de développer la participation citoyenne.
Avec près de 25 000 habitants, la ville des Ulis n'est pas soumise à cette obligation légale. Elle a cependant à cœur d'affirmer la nécessité de mettre à la disposition des citoyens les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent. Cette instance est gérée par le service municipal de la Démocratie locale, situé sur l'esplanade de la République, face à la Mairie. "*Le rôle du service de la Démocratie locale est de prendre en compte les problématiques des habitants afin de les transmettre aux élus. Pour cela, la participation aux instances mises à leur disposition est primordiale car ce sont de véritables espaces d'expression*", explique Lotfi Latrèche, chargé de mission au sein du service Démocratie locale.



En parallèle,, le service propose également tous les mardis une permanence d'intégration citoyenne afin d'orienter les étrangers dans leurs démarches administratives.
Si vous aussi vous souhaitez vous investir dans la vie de votre ville, n'hésitez pas à vous manifester auprès du service Démocratie locale.

TOUTES LES INFOS
Service Démocratie locale
01 69 29 34 94

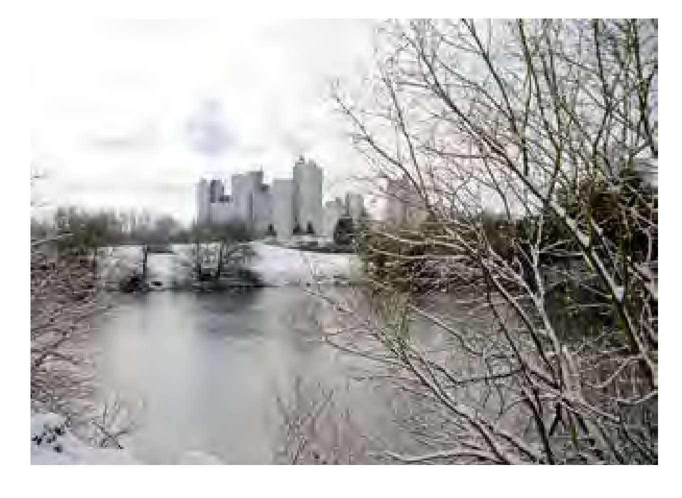
Loisirs

Vacances d'hiver, tout un programme !

I ACTIVITÉS I Le service Jeunesse et le service des Sports se mobilisent afin que les vacances scolaires ne soient pas synonyme d'ennui !

Du 16 au 27 février, un large éventail d'activités est proposé. Du roller à la danse en passant par l'escrime, il y en a pour tous les goûts ! Pour toutes les activités, les inscriptions se font à la Direction des Sports avant le 13 février 2015. Retrouvez le programme complet des activités sur le site Internet lesulis.fr.

TOUTES LES INFOS
Direction des Sports et de la Jeunesse
01 69 29 34 13



ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parce que chaque décision des élus influe sur le quotidien de notre ville, venez assister au
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 2 février à 20h, salle du Conseil

Festival des jumelages



L'ACPUO - Association Culturelle Portugaise Les Ulis-Orsay - organise pour la 7e année consécutive Le Festival des Jumelages (Les Ulis-Satão, Orsay-Vila Nova de Paiva) le samedi 21 et le dimanche 22 février à Orsay. De nombreuses démonstrations folkloriques sont au programme. La présence de nombreux artisans et petits producteurs des villes portugaises transformera cette fête en foire artisanale et artistique.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR LESULIS.FR

POINT INFORMATION JEUNESSE : DATES À RETENIR

Le mois de février, c'est aussi plusieurs échéances à ne pas manquer !

- **13/02 :** dernier délai pour les inscriptions aux Jobs Vacances de printemps.
- **20/02 :** 1re échéance de dépôt des dossiers des bourses au permis de conduire, BAFA et Bourse jeunes Ulis.
- **24/02 :** stage initiation au baby-sitting.

Urbanisme

CDT : FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le 8 janvier dernier, s'est tenue au cinéma Jacques Prévert une réunion publique sur le Contrat de Développement Territorial Paris-Saclay, le CDT. La semaine suivante, après deux mois, l'enquête publique sur le CDT prenait fin. Quelle sera l'issue de cette consultation ? Quel impact cette enquête publique aura sur le CDT ? Explications.

I CONTENU I Le Contrat de Développement Territorial définit les objectifs et priorités en matière d'urbanisme, de logements, de transports, de déplacements et de lutte contre l'étalement urbain, d'équipement commercial, de développement économique, sportif et culturel ou encore de protection des ressources et espaces naturels et ce pour les 15 ans à venir.

Le CDT Paris-Saclay a été validé le 2 septembre 2013 par le Préfet de région, le président de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay et les Maires des 7 communes du territoire concerné : Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay et Saint-Aubin. Suite aux élections municipales de mars 2014, plusieurs motions ont été apportées au CDT afin de mieux répondre aux aspirations générales. Parmi elles, l'annulation du déplacement du Centre commercial Ulis 2.



I CONCERTATION I L'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 novembre 2014 au 15 janvier 2015, a permis de faire remonter les aspirations des habitants et des élus. Les habitants ont ainsi pu préciser au maître d'ouvrage de l'opération et à l'autorité organisatrice de l'enquête (qui peuvent être une seule et même personne) leurs appréciations, suggestions et contre-propositions en les consignant dans le registre d'enquête.

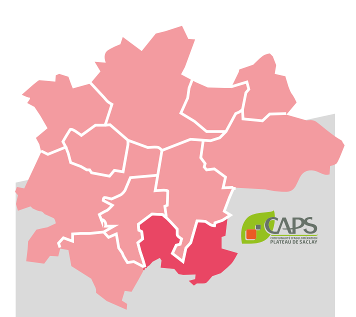
Les citoyens ont également pu s'exprimer le 8 janvier dernier lors de la réunion publique organisée par la commission d'enquête. Les thèmes de la gestion de l'eau, l'agriculture, les milieux naturels, les logements, les transports ainsi que la gouvernance et la concertation ont été abordés. L'intégralité de l'enquête publique a été enregistrée afin de retranscrire les échanges et les transmettre sous forme de rapport au commissaire enquêteur.

I À VENIR I À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête établit un procès-verbal de synthèse. Le maître d'ouvrage produit en retour un mémoire en réponse. La commission d'enquête, quant à elle, produit en retour un rapport d'enquête avec conclusions et avis, qui est ensuite soumis au Sous-Préfet avec les conclusions.

Suite à cette procédure, le Comité de pilotage dispose d'un délai de trois mois pour prendre en compte l'avis formulé par la commission, modifier éventuellement ou approuver le CDT.

Enfin, le Préfet, les Maires et le Président de l'Établissement Public Paris-Saclay disposent également d'un délai de trois mois pour signer le CDT, après son approbation par les Conseils municipaux et communautaires.

Plus d'informations dans les prochains numéros d'*ULIS MAG.*

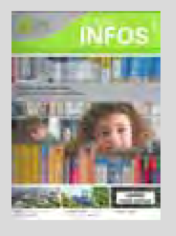


Infos CAPS

I 1. PARIS-SACLAY I C'est officiel, l'Université Paris-Saclay a été créée par décret ministériel publié au *Journal officiel* du 31 décembre 2014. Dès septembre prochain, l'ensemble des diplômes de ses 19 composantes sera "labellisé" Université Paris-Saclay. C'était l'objectif de la FCS, la Fondation de Coopération Scientifique : créer l'Université Paris-Saclay en fédérant organismes de recherche, universités et grandes écoles, afin de leur donner plus de visibilité au niveau international.

I 2. IGNY I Med'in'Jazz – Scène ouverte
Dans le cadre du festival de Jazz, la médiathèque Pierre Seghers d'Igny propose une scène ouverte à tout artiste désirant partager sa passion pour la musique. Le 7 février de 14h à 17h.

I 3. INFORMATION I *CAPS Infos* est la nouvelle lettre d'information trimestrielle de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay que vous pouvez d'ores et déjà découvrir dans votre boîte aux lettres. *CAPS Infos* vous plongera au cœur de l'actualité du territoire.



ESPACE CULTUREL
BORIS VIAN

> À PARTIR DE 14 ANS
THÉÂTRE ANTIQUE

Troyennes
Les morts se moquent des beaux enterrements

Création

De Kevin Keiss d'après Euripide
Compagnie 0,10 / Laëtitia Guédon

Mardi 10 février 2015 à 20h30

Billetterie : 01 69 29 34 91

lesulis.fr






INFORMATIONS PRATIQUES

COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants
Mardis 3 et 17 février
Rappel : les encombrants doivent être sortis **la veille** des dates de ramassage. Les dépôts sauvages peuvent être verbalisés.

Déchets végétaux
Ils sont collectés les mercredis 11 et 25/02.
Ils doivent être mis dans des sacs spécifiques disponibles pour tous les habitants au Centre Technique Municipal en semaine, aux Serres Municipales le week-end et au LCR la Queue d'Oiseau pour les habitants de la résidence et ceux de l'Ermitage tous les 1ers jeudis du mois de 10h à 11h.

Déchets ménagers spéciaux
Dépôt au CTM chaque lundi et mercredi de 14h à 17h ainsi que les samedis 7 et 21 février de 9h à 12h ou à la déchèterie.

Sacs à déjections canines
Ils sont mis à disposition des habitants au Centre Technique Municipal.

NAVETTES GRATUITES VERS LE CIMETIÈRE DE L'ORME À MOINEAUX

Des navettes, adaptées aux personnes à mobilité réduite, sont gracieusement mises à disposition des visiteurs du cimetière. Elles circulent chaque mardi et vendredi, hors jours fériés. Voir itinéraire et horaires sur le site lesulis.fr rubrique Au quotidien / Transports.

DÉPOSEZ VOS BOUCHONS !!

Vous avez des bouchons en plastique à ne plus savoir qu'en faire ? La Maison Pour Tous des Amonts les récupère pour vous ! Destinés à l'association Le Coudrier, ces bouchons permettent de financer des activités pour les personnes handicapées. Renseignements : 01 69 07 02 03.

PROTÉGEZ VOS COMPTEURS DU GEL !



Avec la baisse subite des températures, le gel peut endommager vos compteurs et canalisations. Si vos installations sont exposées au froid et risquent de geler, vous pouvez les protéger à l'aide de gaines isolantes. Pour toutes questions, vous pouvez joindre la Lyonnaise des Eaux au : 0 977 408 408, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.
En cas d'urgence hors heures ouvrées : 0 977 401 142.
Sur Internet : www.lyonnaise-des-eaux.fr

PERMANENCES JURIDIQUES POUR MINEURS

Vous avez moins de 18 ans et souhaitez en savoir plus sur vos droits ? Parlez-en à un avocat. La Maison de Justice et du Droit propose des consultations juridiques gratuites sur rendez-vous le 1er mercredi de chaque mois, de 14h à 16h30. Renseignements au 01 64 86 14 05.

EMMAÜS LANCE SOS FAMILLES

Emmaüs Les Ulis met en place une structure "SOS Familles" en liaison avec Emmaüs Longjumeau, destinée à aider les foyers en difficulté financière. Il s'agira de leur proposer un prêt à taux zéro remboursable en 30 mois maximum. Renseignements : 01 69 07 95 47 ou les-amis.emmaus-les-ulis@wanadoo.fr

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER

La Députée de la 5e circonscription vous reçoit tous les lundis de 15h à 17h aux Ulis. Pour prendre RDV : www.maud-olivier.fr ou molivier@assemblee-nationale.fr ou au 01 64 46 34 19.

Numéros utiles

Maison médicale de garde de l'Essonne
Le week-end et les jours fériés au 01 64 46 91 91

La nuit en semaine et le week-end
- SOS médecins : 08 26 88 91 91
- Samu 91 : 15

Samu
01 69 13 91 91 *(appel gratuit depuis un poste fixe)*

Médecin et pharmacie de garde
Appeler le commissariat : 01 64 86 17 17

Garde kiné respiratoire
À partir de 8h le vendredi *(ou la veille des jours fériés)* 08 10 81 78 12

La Poste
Esplanade de la République et les Amonts
Courrier-colis : 36 31
Banque postale : 36 39
www.laposte/monbureaudeposte.fr

Urgence gaz naturel
Appeler GDF au 0 800 47 33 33 *(appel gratuit depuis un poste fixe)*

Gestion urbaine de proximité (GUP)
N° Vert gratuit 0 8000 91 940 ou gup@lesulis.fr

Permanences infirmières
Sur le site www.lesulis.fr, rubrique Pratique > Santé > Consulter l'annuaire des professionnels de santé

Police municipale
01 69 29 34 12 (horaires mairie)

ILS SONT NÉS

Aicha Koita, 25/11
Maël Souchu, 26/11
Youssef Kasmi, 28/11
Manal El Barnoussi, 01/12
Assil Zourgui, 02/12
Sohan Charles, 02/12
Maïdenn Dequine, 02/12
Rayan Benaissa, 02/12
Ryphine Gbala Ndjadi, 03/12
Hilana Diallo, 04/12
Elijah-Swann Ndani, 04/12
Aya Nouicer, 05/12
Adam Hamman, 06/12
Boye Camara, 07/12
Alexandre Longuet, 07/12
Malak-Zahra Dihaj, 08/12
Mugurel Ion, 09/12
Moustapha Coulibaly, 09/12
Demba Sylla, 10/12
Ashley Richard, 12/12
Ilyas Diakite, 17/12
Ilyès El Khdimi, 26/12
Yanis Hadj Abderrahmane, 26/12
Sajed Chouikha, 27/12
Rebecca Bisobane, 30/12
Lize Timsiline, 31/12
Hamza Sylla, 02/01
Mohamed Ndiaye, 02/01
Erwan Ait El Meskine, 03/01
Sofia Saïzonou, 04/01
Ilyes Hasseni Harcha, 04/01
Rimess Ben Brahim, 05/01
Alix Leroux, 05/01
Gabin Desrettes, 06/01



Logement : un avenir à construire

I LOGEMENT I Un cadre de vie agréable est primordial afin de garantir le mieux-vivre de chacun. Créée en 1977, Les Ulis est une ville conviviale où il fait bon vivre. Cependant, il est aussi important de moderniser la ville afin de toujours en améliorer la qualité de vie. La rénovation urbaine est donc une étape fondamentale au développement de la commune, à la pérennisation des commerces et au bien être des habitants.

Agée de 38 ans, Les Ulis est une nouvelle ville construite dès 1968 avec les résidences des Bathes puis des Hautes Plaines. L'architecture de l'époque s'appuie sur les concepts d'habitats collectifs du type Le Corbusier, architecte et urbaniste. Pensée comme une ville piétonne, ses dalles et passerelles avaient pour objectif de permettre une circulation pédestre indépendante de la circulation automobile. Afin de s'adapter aux exigences actuelles, ce concept a été repensé avec le réaménagement de la commune, au début des années 2000. L'objectif : moderniser la ville avec la construction d'un véritable cœur de ville, vivant et convivial, permettant une visibilité des commerces depuis la rue et un nouveau circuit piéton qui crée du passage. La rénovation urbaine a également permis la création de logements qui étaient jusqu'alors absents en centre-ville.

Avec plus de 30 résidences, Les Ulis bénéficie d'une réelle diversité dans son offre de logements, que ceux-ci soient en location ou en accession à la propriété. Grâce aux travaux de rénovation urbaine, de nouvelles constructions voient le jour offrant ainsi des logements neufs et modernes.



Un service municipal pour le logement

Situé sous la Médiathèque François Mitterrand, le service Habitat de la mairie a des missions multiples. La première, et pour laquelle il est très sollicité, est la gestion des demandes de logements dits "sociaux". En ce domaine, la demande est malheureusement bien supérieure à l'offre. En effet, la Ville est seulement réservataire de 20 % des logements sociaux, comme l'a fixé la loi. Cependant, tout est mis en œuvre afin de gérer les demandes des Ulissiens dans les meilleures conditions possibles. Des conseillers sont à la disposition des habitants afin de les aider dans leur recherche ainsi que dans leur démarches administratives. Il existe plusieurs dispositifs permettant d'effectuer une demande de logement via le Conseil général, la préfecture, auprès des employeurs avec le "1 % logement" (ou "1 % patronal"), ou même directement auprès des bailleurs. Le rôle du service Habitat est donc également de proposer d'autres options. "*Il est à noter que 322 logements sociaux ont été attribués sur la ville pour 2014 par le biais de la mairie et de ces différents dispositifs*", explique Christelle Chaperot, responsable du service Habitat. En effet, bien que la ville réceptionne les demandes de logement, ce n'est jamais elle qui décide de l'attribution. Chaque demande est étudiée en fonction de son ancienneté et du caractère d'urgence. Plusieurs candidats sont ensuite sélectionnés pour un logement vacant mais c'est le bailleur qui choisit le dossier retenu en commission. "*C'est la raison pour laquelle nous encourageons les habitants à chercher un logement auprès de plusieurs organismes afin d'augmenter leurs chances d'obtenir une réponse plus rapidement, car notre travail c'est aussi d'orienter et d'informer les Ulissiens*", précise Christelle Chaperot.

"Moderniser la ville et favoriser le parcours résidentiel"

Pour cela, le service Habitat dispose également d'un pôle de maintien dans les lieux. Une conseillère est à disposition des habitants afin d'aider les ménages ulissiens, sans enfants à charge, en situation de dette locative. Ces derniers sont amenés à la consulter spontanément ou suite à une convocation de la Commission de Prévention des Impayés Locatif (CPIL), après avis du bailleur, du Centre Communal d'Action Sociale ou de toute autre institution. L'objectif est d'intervenir le plus en amont possible afin de pouvoir traiter le problème avant qu'il devienne insoluble, et d'éviter ainsi l'expulsion locative.
Enfin, le service Habitat, c'est aussi et surtout un intermédiaire. En cas de problèmes récurrents liés à l'hygiène et à la sécurité, celui-ci est chargé de faire le lien avec les bailleurs. "*Nous pouvons également aider et accompagner les familles en grande difficulté sociale dans l'entretien de leur logement*", précise la responsable du service.

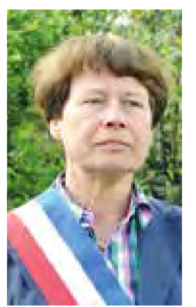


Projets à venir

Ilots K
66 logements du T2 au T5
Locatif "1 % logement"
Livraisons prévues entre fin 2015 et mi 2016

Les Amonts
129 logements du T1 au T5
À la vente
Livraison fin 2018, début 2019

Photos non contractuelles



Trois questions à... Michèle Descamps

I ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT I

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de logement ?

Au sein du service Habitat, la priorité est donnée aux Ulissiens et aux jeunes ayant grandi sur la ville et souhaitant "dé-cohabiter". Plus largement, afin d'être attentifs au cadre de vie des habitants, nous mettons en place en 2015 une cellule de veille sur l'évolution des copropriétés. Cette dernière va engager une étude qui portera sur deux copropriétés reconnues fragiles. L'objectif est de connaître leur situation réelle afin d'identifier leurs fragilités et d'élaborer ensemble des plans d'action.

Quel est le rôle du service municipal Habitat ?

Sa mission première est de rassembler les demandes de logements sociaux. Le service est d'ailleurs énormément sollicité. En moins d'un an, j'ai déjà reçu près de150 personnes en attente d'un logement. C'est très frustrant de ne pouvoir répondre aux besoins de chacun d'entre eux. Parallèlement, le service Habitat intervient aussi pour aider les personnes en situation de dettes locatives afin d'essayer de les maintenir dans les lieux. Il sert également d'intermédiaire avec le bailleur pour traiter notamment de problématiques liées à l'hygiène et la sécurité.

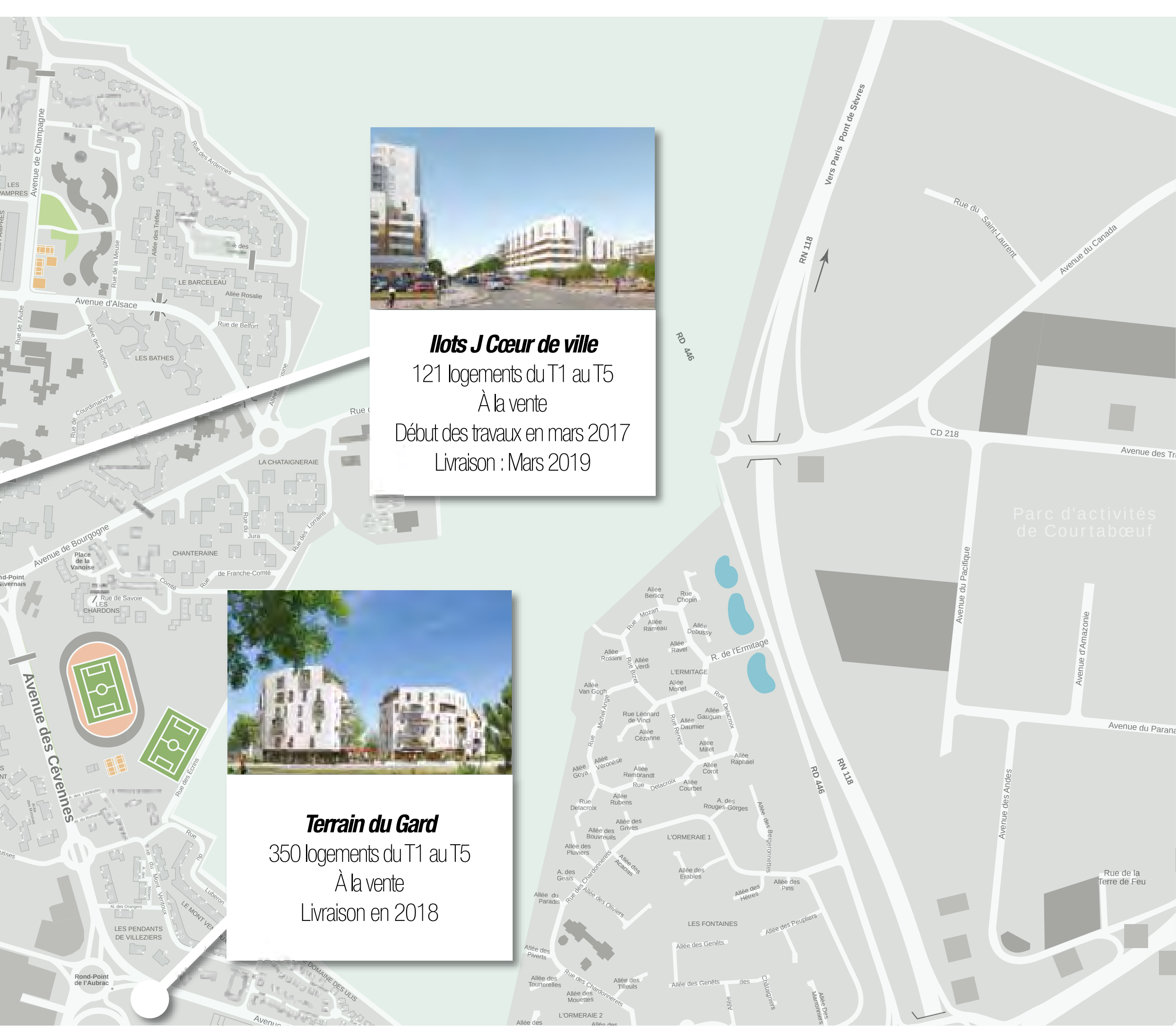
Quelles sont les ambitions municipales dans ce secteur ?

Tout d'abord, pour les habitants, nous souhaitons maintenir un cadre de vie de qualité et élargir l'offre de logements. En diversifiant le parc immobilier ulissien, nous espérons proposer davantage de possibilités de parcours résidentiel et favoriser la mixité sociale. Le maintien d'un cadre de vie agréable passe également par la lutte contre les incivilités. Cette lutte peut s'effectuer au travers des amicales de locataires qui permettent à ces derniers de mieux exposer leurs problématiques face aux bailleurs. La responsabilisation des habitants est un élément déterminant du mieux-vivre de chacun.

Une ville, des lieux de vie

Aujourd'hui aux Ulis, immeubles et petites résidences pavillonnaires se côtoient, offrant ainsi un parc immobilier très divers. Parmi tous les logements, on dénombre 52 copropriétés et 19 résidences en locatif. Ces dernières sont réparties entre 10 bailleurs différents. C'est parmi eux que la ville est réservataire de son quota de logements sociaux. Parallèlement, Les Ulis offre également la possibilité à ses habitants d'être propriétaires, offrant ainsi un vrai parcours résidentiel. Le pourcentage de logements sociaux sur le territoire est par ailleurs passé de 52 % en 2013 à 48,6 % en 2014.

Afin d'élargir l'offre de logements sur la Ville, un grand projet de rénovation urbaine a été lancé au début des années 2000. Les objectifs de ce projet d'envergure sont nombreux. Il s'agit avant tout d'améliorer le cadre de vie des Ulissiens en favorisant la diversité sociale. Cela passe par le désenclavement des résidences et le réaménagement de certains espaces publics (dalles de la Daunière et des Avelines, les Amonts, les Hautes Plaines, la place de la Liberté) ainsi que la diversification de l'offre de logements. Une rénovation urbaine qui permet également la valorisation et une meilleure visibilité des équipements municipaux comme le Centre municipal de santé, ainsi qu'une attractivité renforcée des commerces de proximité. Depuis le début des travaux, près d'une dizaine de nouvelles constructions a vu le jour, soit envi-



ron 700 logements, et plusieurs commerçants ont pu déménager dans des locaux flambant neufs.
Parallèlement, c'est une véritable révolution urbaine qui s'est opérée. Les dalles isolées qui enclavaient les quartiers laissent place à de véritables espaces de vie ouverts vers l'extérieur. Les commerces sont ainsi plus visibles et plus accessibles. C'est sur ce concept que s'appuient les futures constructions de la ville.

La rénovation continue

Quatre grands projets sont actuellement en cours, venant ainsi enrichir le patrimoine de la Ville. En premier lieu il y a la suite des travaux du cœur de ville avec les travaux des îlots K, situés à l'angle de la rue du Morvan et de l'avenue du Berry. Au programme, 66 logements, du T2 au T5, accessibles via le dispositif du "1 % logement" dès la fin de l'année 2015. Au rez-de-chaussée de ces nouvelles constructions, des commerces viendront animer l'avenue qui accueille déjà des enseignes de l'ancien centre commercial des Champs Lasniers. Parce qu'une nouvelle résidence implique aussi de pallier les besoins de stationnement de ses résidants, 136 places de parking en sous-sol et réparties sur 2 niveaux sont prévues dans ce nouvel ensemble.
Courant 2017 débuteront les travaux de la dalle des Champs Lasniers qui accueillera désormais les îlots J, soit 121 logements en accession à la propriété, du T1 au T5, ainsi qu'une dizaine de locaux commerciaux.
Un autre grand projet de la municipalité, la rénovation du centre commercial des Amonts qui accueillera 124 logements en accession à la propriété ainsi que plusieurs commerces.
Enfin, le terrain du Gard situé au bout de l'avenue des Cévennes accueillera une opération mixte de logements et de commerces. Un projet qui permettra de créer aux Ulis une véritable entrée de ville. Le terrain accueillera 350 appartements, en accession à la propriété, toujours du T1 au T5, pour les familles plus ou moins nombreuses !

+PLUS D'INFOS
Service Habitat
01 69 29 34 15
logement@lesulis.fr
Pour toutes informations sur les programmes immobiliers, des bureaux de vente vous accueillent à proximité des nouvelles constructions.

Paroles d'Ulissiens

I VOTRE AVIS COMPTE I COMMENT TROUVEZ-VOUS LE CADRE DE VIE ULISSIEN ?



Abdel, 37 ans
Les Gâtinais

“J'habite aux Ulis depuis 3 ans, après avoir vécu à Versailles. Ici, la mixité de la population crée un vivre-ensemble agréable car elle est source de richesses mutuelles. J'ai profité des nouvelles constructions en centre-ville pour emménager dans un habitat de qualité avec un loyer raisonnable, avec la possibilité de se garer facilement, tout en ayant des commerces proches.”

Viviane, 53 ans
Chanteraine

“Je suis arrivée aux Ulis en 2006, à la résidence Chanteraine. Au fil des années j'ai pu voir la ville se rénover et mon cadre de vie en a bénéficié. Il y a désormais presque tout, tant au niveau des commerces que des services de proximité ou encore le marché. En outre, je trouve que mon quartier a retrouvé toute sa tranquillité et j'aime y vivre.”

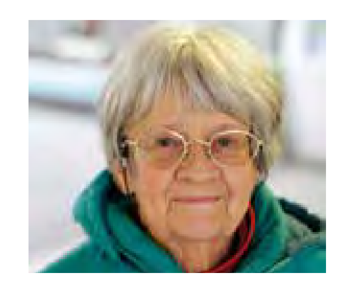


Michael, 36 ans
Les Amonts

“Ulissien depuis 35 ans, j'ai vu la ville évoluer énormément. Plus particulièrement ces dernières années où la structure du centre-ville s'est notablement modernisée. Mon quartier est plutôt calme, même si un peu plus bruyant quand viennent les beaux jours ! Il fait toutefois un peu froid dans les appartements en hiver à mon goût, en espérant que cela s'améliore avec la future rénovation des Amonts.”

Nicole, 80 ans
Les Millepertuis

“J'habite les Millepertuis depuis 1989. Au fil des années, la résidence a beaucoup vieilli et ses habitants ont changé. C'est un peu plus bruyant et les relations de voisinage ne sont plus aussi bien qu'avant. C'est une tendance qui s'observe un peu sur toute la ville mais, avec la nouvelle municipalité, les choses vont dans l'amélioration.”



UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



En décembre dernier, la ville des Ulis a été récompensée d'un quatrième pétale de trèfle dans le cadre de l'action Phyt'Eaux Cités. Cette récompense reflète la démarche engagée depuis plusieurs années par la commune du passage au “zéro phyto” (l'arrêt du l'utilisation des produits phytosanitaires) dans le cadre de l'entretien des espaces verts de la ville, permettant de protéger notre environnement et surtout nos cours d'eau de la pollution.
Initiée en 2007 par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), Phyt'Eaux Cités est une action de prévention et de sensibilisation qui a pour objectif de limiter l'emploi des produits phytosanitaires par leurs utilisateurs urbains, sur les bassins versants de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette.
Les résultats obtenus par Phyt'Eaux Cités après quatre ans et demi sont très positifs avec 77 collectivités engagées.
En 2014, le nombre de communes récompensées (sur leurs pratiques 2013) augmente de + 22 % par rapport à 2013 (sur les pratiques 2012). Cette progression souligne la prise de conscience de services communaux sur ce sujet.
Parce qu'un cadre de vie agréable, c'est également un cadre de vie sain.



| RÉCOMPENSE | Jean-Marie Hamel, conseiller municipal délégué, et Loïc Puichafray, Directeur du Centre Technique Municipal étaient à Longjumeau le 16 décembre pour recevoir cette 4e feuille de trèfle.

Périscolaire

À la découverte du CLASH

| JEUNESSE | En place depuis 2001, le Centre de Loisirs pour Adolescents Sans Hébergement, le CLASH du Bosquet, est devenu un point de rendez-vous incontournable pour les collégiens et lycéens de la Ville. Sa mission : accompagner les jeunes Ulissiens après l'école, et bien plus encore...

L'ambiance est studieuse dans les locaux du CLASH. Situé dans l'école du Bosquet, des jeunes Ulissiens y travaillent par petits groupes, avec l'aide des encadrants de la structure, mais aussi d'étudiants de Supélec et d'anciens professeurs bénévoles.
"*Notre mission est de mettre à disposition d'un public adolescent un cadre dans lequel il puisse trouver un adulte référent afin de lui faire part de ses problématiques, qu'elles soient scolaires ou autres*", explique Jérôme Robbe, responsable du CLASH. "*Au-delà de la réussite scolaire, notre objectif est d'accompagner ces jeunes afin de les aider à se construire en tant qu'adultes.*"
Le CLASH travaille ainsi en étroite collaboration avec le référent 12-14 ans du Projet de Réussite Éducative, Cédric Romanet, afin de faire le lien avec les établissements scolaires. De cette collaboration entre le CLASH, le PRE et l'Éducation nationale, a été mis en place le "parcours exclusion", un dispositif destiné aux élèves en difficulté temporairement exclus du collège. Les locaux du CLASH ont ainsi été mis à disposition du PRE afin d'accueillir ces jeunes durant cette période d'exclusion, les sensibiliser mais aussi tenter de les comprendre. Le dispositif s'inscrit dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui a également pour objectif d'initier les jeunes à des activités culturelles, sportives et scientifiques. Pour cela, la structure travaille en partenariat avec Citéjeunes afin de proposer des activités et des sorties sur les périodes de vacances scolaires. "*À cet âge-là, les jeunes sont très sédentaires et se déplacent peu en dehors de la Ville. Notre rôle est aussi d'élargir leurs horizons en leur faisant découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles choses*", précise Jérôme Robbe.
Autant d'initiatives qui semblent porter leurs fruits. Les anciens élèves qui fréquentaient le CLASH durant leurs études reviennent aujourd'hui afin d'aider les plus jeunes. D'autres reviennent seulement pour rendre visite. "*Certains des jeunes que j'ai encadrés au cours de ces 14 années au CLASH sont aujourd'hui mariés et parents. Voir qu'ils sont devenus des adultes épanouis est une victoire*", conclut Jérôme Robbe.

TOUTES LES INFOS

Le CLASH est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 20h et le mercredi de 15h à 20h.
Inscriptions gratuites sur place, école du Bosquet.
Renseignements au : 01 69 07 30 85



| ENTRAIDE | Jérôme Robbe, responsable du CLASH (en bleu à gauche de la photo), en compagnie d'encadrants et de jeunes Ulissiens, abonnés réguliers.

Il fréquente le CLASH...



Boubou, *14 ans, collégien*

"*Cela fait trois ans que je fréquente le CLASH à raison de 2 fois par semaine. Depuis que je viens ici, j'ai de meilleures notes. Je suis passé de 12 à 14 de moyenne ! En plus je m'entends bien avec les animateurs et j'aide aussi mes amis à travailler quand je peux.*"
Boubou est aussi jeune sapeur-pompier depuis 2 ans.

Les entraides scolaires en quelques mots

Les entraides scolaires municipales offrent une aide aux devoirs dispensée par du personnel communal diplômé (d'un niveau BAC + 2 minimum). Au nombre de 4 sur la ville (Amonts, Courdimanche, Bosquet et Barceleau), les entraides scolaires sont gratuites et comptent près de 400 inscrits. Elles sont ouvertes aux enfants ulissiens (élémentaire, secondaire) dans la limite des places disponibles.
Renseignements au 01 69 29 34 84

Les associations Léo Lagrange et AVAG proposent elles aussi des séances d'entraide scolaire en contrepartie d'une cotisation. Les études dirigées quant à elles sont dispensées au sein même des établissements scolaires et sont payantes.
AVAG : 01 64 46 94 62
Léo Lagrange :
01 69 07 79 19

Rencontres

Des passerelles pour la parentalité

I ÉDUCATION I Être parent n'est pas toujours chose facile. De l'enfance à l'adolescence, l'éducation d'un enfant peut susciter de nombreuses interrogations. Pour y répondre, la Maison des Parents organise régulièrement des rencontres : les Passerelles Parentalité.

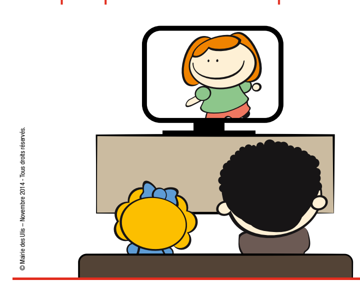
Elles ont pour objectif de répondre aux problèmes rencontrés par les parents et les familles au quotidien dans l'éducation des enfants avec l'intervention de professionnels. Les thématiques sont variées et portent aussi bien sur l'école, les relations intrafamiliales que sur la santé et l'hygiène de vie ou encore l'autorité parentale.
Organisées en soirée environ une fois par mois, les Passerelles Parentalité sont loin d'être des conférences soporifiques. Ce sont de véritables temps d'échanges interactifs ouverts à tous. Chacun peut s'exprimer, échanger ou simplement écouter. L'objectif est simple : ouvrir la voie à l'amélioration des liens parents-enfants. Lors de ces rencontres, une garderie pour les plus jeunes est également proposée afin de faciliter le déplacement des parents. Les sujets sont variés, chacun a la possibilité de proposer un thème qu'il souhaite voir aborder en contactant la Maison des Parents.
Pour les personnes n'ayant pu assister à une rencontre, il est possible de prolonger l'échange lors des Cafés des parents organisés par la Maison Pour Tous des Amonts.
Ainsi récemment, pour la dernière Passerelle 2014, les Ulissiens ont pu assister à une rencontre sur le thème "Les écrans pour les 0 à 6 ans" en présence de Nancy Moiteaux, responsable de la Maison des Parents, Béatrice Musart, directrice de crèche, et Christian Gautrin, psychothérapeute sur la ville. À l'heure où la télévision est omniprésente dans les foyers, il n'est pas évident de savoir quelle conduite adopter.
Les Passerelles Parentalité, c'est aussi un important travail partenarial avec le Projet de Réussite Éducative, les services Scolaire, Périscolaire et Petite Enfance, le Centre municipal de santé, les Maisons Pour Tous, la Médiathèque, l'Éducation nationale et les associations APCE 91, Club Léo Lagrange et AVAG.

Prochain rendez-vous le vendredi 13 février sur le thème "La timidité et le manque de confiance en soi".

PASSERELLE PARENTALITÉ

La Maison des Parents organise une rencontre sur le thème de :

« Apprivoiser les écrans avec votre jeune enfant : quelques conseils aux parents... »



I RENCONTRE I Plusieurs parents ulissiens se sont déplacés afin d'assister à la Passerelle Parentalité sur "les écrans de 0 à 6 ans".

TOUTES LES INFOS
Maison des Parents
Rue des Bergères
01 69 86 19 26

LA MAISON DES PARENTS

La structure est située rue des Bergères dans les mêmes locaux que la Réussite Éducative.
Outre les Passerelles, la Maison des Parents met en place différentes actions liées à la famille :
"Parents d'ici et d'ailleurs" est un projet qui permet aux parents éloignés de l'école de comprendre les rouages de cette institution afin de pouvoir mieux accompagner et s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants.
"Familles et transmission" est un projet qui a pour but de travailler sur les préjugés et sur ce que nous transmettons consciemment ou inconsciemment à nos enfants : il permet de s'interroger sur les idées toutes faites qui circulent sur les filles et les garçons aussi bien à l'école qu'en famille, à la télévision et même dans notre propre tête.
"Joie des vacances en famille" : la Maison des Parents peut vous aider à organiser vos vacances en famille pour le plus grand bonheur des petits et des grands.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous y rendre !

Basket

Une équipe en championnat de France

I COMPÉTITION I Cette qualification de l'équipe féminine des 14-15 ans est la concrétisation du développement d'une filière féminine de haut niveau aux Ulis, grâce à un staff ambitieux aux compétences reconnues.



Les équipes féminines de basket, des 6 ans aux seniors, sont depuis plusieurs années présentes au plus haut niveau départemental et régional. Ainsi, en quatre saisons, le niveau de nos basketteuses a très sensiblement augmenté, notamment celui de l'équipe U13 (12-13 ans) présente en championnat régional qui a remporté le titre de Championne Élite Région la saison dernière.
Pour pérenniser ces résultats, sous l'impulsion du C.O.Ulis section Basket, une Coopération Territoriale de Clubs au sein de la CAPS a été mise en place avec les villes de Bures-sur-Yvette et Palaiseau. Cette CTC Les Ulis-Bures-Palaiseau, comme se nomme l'équipe, mutualise les moyens pour atteindre le plus haut niveau, tout en préservant une autre priorité du club des Ulis : que le basket reste ouvert au plus grand nombre sur notre ville.
Le COU Basket a donc déposé en 2014 un dossier auprès de la Fédération Française de Basket pour la CTC qui a été accepté en juin 2014. Ainsi de septembre à décembre 2014, l'équipe féminine U15 (14-15 ans) a rencontré 5 autres équipes dont 3 au nord de la France. Avec 2 victoires, nos joueuses se sont classées 4e sur 6. Ce classement les a qualifiées pour la poule basse, contre des équipes principalement situées dans l'ouest de la France.
Souhaitons-leur d'atteindre l'objectif ambitieux d'arriver en phase finale de cette seconde partie du championnat.

Équipements

NOUVEAUX VESTIAIRES AU STADE : PLUS DE CONFORT POUR NOS SPORTIFS !

I RÉNOVATION I Avec la montée du club de football en division d'honneur régionale, les vestiaires du stade Jean-Marc Salinier ont été mis aux normes de la catégorie IV.

Après 10 mois de travaux, la remise à la Ville des nouveaux locaux sportifs a été effective en décembre 2014. En effet, l'équipe ulissienne de football ayant accédé à l'élite régionale en 2011, des vestiaires dignes de ce nom, dont deux en catégorie IV, étaient plus que nécessaires. Par la même occasion, deux autres vestiaires pour les arbitres (hommes et femmes) mais aussi une infirmerie et une salle pour les responsables de la Ligue ont été construits. De plus, une chaufferie au gaz de dernière génération alimente dorénavant en eau chaude les douches et le chauffage, améliorant le confort des sportifs ainsi que les conditions de travail du personnel.
Le projet a également prévu la construction d'un Club-House. Celui-ci permettra d'accueillir les adhérents et d'avoir un espace festif à disposition lors des manifestations (matchs, tournois ou encore fête du sport). Les tribunes adjacentes vont subir quant à elles un ravalement, afin de les mettre en harmonie avec les nouveaux vestiaires. En parallèle, deux terrains synthétiques ont remplacé celui en schiste qui était attenant au stade.





Espace culturel Boris Vian

Oldelaf en concert aux Ulis

I MUSIQUE I Vendredi 6 février à 20h30, ne manquez pas le concert d'Oldelaf à l'Espace culturel Boris Vian, un artiste atypique à l'humour ravageur.



Professeur en collège, animateur socioculturel et enfin musicien, Oldelaf, de son vrai nom Olivier Delafosse, écrit, compose et interprète des chansons humoristiques.

Si certains se souviennent de ses titres comme *Le Café* ou *Nathalie mon amour des JMJ*, d'autres l'ont peut-être découvert sur Europe 1, auprès de Michel Drucker, où il chantait tous les jours une variante de son tube *La Tristitude* en rapport avec l'actualité.

Fin et sensible, cet artiste originaire de Normandie crée des mélodies entraînantes ou joliment mélancoliques, auxquelles il greffe des paroles pleines d'ironie qui racontent des histoires tantôt drôles, tantôt sensibles. Chaque titre est une surprise et il faut parfois attendre plusieurs secondes avant de savoir sur quel pied danser. Après avoir rempli un Olympia en 2014, il vient aux Ulis présenter son tout dernier album *Dimanche*. Son projet le plus ambitieux d'après lui et le plus musical. Il jongle avec le doux-amer et les degrés, les rires francs et l'humour noir, glissant quelques mots bleus entre les lignes. Une soirée exceptionnelle !

TOUTES LES INFOS
Oldelaf
Espace culturel Boris Vian
Vendredi 6 février 2015 à 20h30
Tarif B de 12 € à 19 €
Billetterie au 01 69 29 34 91

"Je refuse de choisir entre l'humour et la musique, mon but est de faire rire en disant des choses qui ont du sens. La chanson est ma maison, l'humour ma résidence secondaire. Je me sens chez moi dans les deux." – Oldelaf

Radazik

UNE NUIT DÉDIÉE À L'IMPROVISATION

I THÉÂTRE I Pour la 9e année consécutive, le café-musique organise sa Nuit de l'impro avec la participation d'Imagin'action - Cie du Regard, une compagnie de théâtre professionnelle essonnienne. Si vous ne connaissez pas encore cette soirée, ne ratez pas l'événement le samedi 7 février à 21h.



Une soirée marathon unique faite de matchs d'improvisations, entre théâtre, musique et autres disciplines surprenantes. La Nuit de l'impro, c'est aussi un spectacle interactif auquel le public est invité à participer en votant pour ce qu'il estime être les meilleures prestations.
Forcément festive, assurément intense, génialement décalée et, de toute façon, imprévisible, cette 9e Nuit de l'impro vous emmènera découvrir toutes les facettes de la joute verbale. Attention car ces soirées sont généralement complètes alors n'oubliez pas de réserver !

TOUTES LES INFOS
9e Nuit de l'impro
Le Radazik – Café-Musique
Esplanade de la République
Samedi 7 février 2015 à 21h
Tarif C de 6 € à 13 €
Renseignements :
01 69 29 34 49

Événements

L'art éveille les sens

| EXPOSITION | Jusqu'au 21 février, l'art contemporain investit la Maison Pour Tous de Courdimanche avec une exposition "hors les murs" du Fonds départemental d'Art Contemporain du Domaine de Chamarande. L'œuvre *Empyreume* de l'artiste Anthony Duchêne, au cœur de cette exposition, ne manquera pas de susciter l'imaginaire de chacun.

Accueillir une œuvre d'art contemporain dans un lieu dont ce n'est pas la vocation première, c'est provoquer les questions, l'échange, la rencontre, la surprise. Et la surprise sera de taille autour de l'imposant et étrange triporteur *Empyreume* d'Anthony Duchêne. Petits et grands seront étonnés d'y découvrir des arômes intrigants. Une véritable invitation olfactive fictive autour d'odeurs "empyreumatiques" âcres, de substances brûlées, torréfiées ou fumées, faisant référence aux premières représentations des bonimenteurs. Des êtres étranges sur les branches veillent sur ces odeurs volatiles, renforçant le côté monstrueux et peu ragoûtant de cet arbre. Une autre manière d'aller à la rencontre de l'art contemporain.



Né en 1976, Anthony Duchêne est diplômé de l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée (ESADMM) en 2005. Il s'inspire du vocabulaire et des expériences scientifiques, et détourne des phénomènes existants pour créer des dessins et sculptures semblant totalement crédibles sur un plan scientifique. Pour autant, en prolongeant l'observation de ses œuvres, on découvre des curiosités de la nature, véritables chimères à l'échelle humaine, par leurs dimensions mais aussi par les effets qu'elles produisent.

TOUTES LES INFOS
Maison Pour Tous de Courdimanche
01 69 07 48 04

LA MÉDIATHÈQUE À L'AFFICHE !

| FESTIVAL | Du 21 février au 7 mars, la médiathèque François Mitterrand organise la 7e édition du Festival des Arts mêlés sur le thème du cinéma. Silence, on tourne !



Depuis les frères Lumière, le cinéma fait rêver petits et grands à travers le monde. Tantôt drôle, tantôt grave, tantôt émouvant, il provoque l'imagination, délivre des messages, transporte le spectateur vers des mondes inconnus. Il est aujourd'hui encore le moyen culturel le plus populaire.
Mais derrière chaque film, une véritable machinerie est en route : techniciens, accessoiristes, décorateurs, artistes, metteurs en scène, musiciens... La médiathèque propose pendant deux semaines de vous placer sous les projecteurs pour vous faire découvrir ce monde sous un nouvel angle : expositions, ateliers, conférences, concerts..., un programme riche et varié vous attend ! Inauguration le samedi 21 février à 16h, dans l'ambiance des studios de Bollywood , animée par l'association IDEP (Indian Development Education Project).

Les temps forts

Entrez de plain-pied dans le festival en participant au concours de pastiches d'affiches de films. Date limite de dépôt des créations le vendredi 27 février à minuit. Remise des prix le samedi 7 mars. Ouvert à tout public.
Du 21 février au 7 mars : le cinéma s'installe à la médiathèque. Cette exposition "De l'autre côté du miroir", proposée par le musée de l'Holographie, présente des hologrammes en rapport avec des contes et des films.
Samedi 28 février : le cinéma de demain, c'est quoi ? Spécialiste de cinéma de genre et de pop-culture, rédacteur en chef et animateur de l'émission "Bits" (Arte), Rafik Djoumi vient parler du cinéma du futur, des technologies de demain, des nouvelles façons de filmer...
Mercredi 4 mars à 10h : atelier photos. Vous aimez les photos de stars façon "Harcourt" ? Prenez-vous au jeu devant l'objectif de Nadège.
Samedi 7 mars à 14h : démonstration de cascades par l'association Action No Limit.
Samedi 7 mars à 15h : Jazz et Cinéma avec Jean Gobinet et son big band sur la musique de The Artist (démonstration de claquettes).

TOUTES LES INFOS
www.mediatheques.caps.fr

I AGENDA I Retrouvez tous les spectacles, concerts, expositions et autres événements sur la ville, à ne pas manquer !

MUSIQUE

6/02 à 20h30

Oldelaf

I MUSIQUE I Entre la chanson et l'humour, Oldelaf a choisi de ne pas choisir. Fin et sensible, il crée des mélodies entraînantes ou joliment mélancoliques, auxquelles il greffe des paroles pleines d'ironie qui racontent des histoires tantôt drôles, tantôt sensibles. Le couple, la famille ou le monde qui s'emballe sont ses terrains de jeu (de mots) de prédilection. Caustique, corrosif et sans concession, Oldelaf n'a pas fini de nous surprendre…

Espace culturel Boris Vian
Tarifs de 12 € à 19 €
Réservation au
01 69 29 34 91



SPECTACLES

7/02 à 21h

9e Nuit de l'impro

I THÉÂTRE I Pour ceux qui ne connaissent pas encore, sachez que cette soirée est un marathon de l'improvisation théâtrale, parfois musicale, tantôt culinaire… Un jeu entre les improvisateurs et le public s'installe et laisse place à un moment délirant !

Radazik
Tarifs de 6 € à 13 €
Réservation au
01 69 29 34 49

10/02 à 20h30

Troyennes – Les morts se moquent des beaux enterrements

I THÉÂTRE I Après 10 ans de guerre, Troie est tombée. La ville est pillée, mise à sac puis incendiée. Les Troyens sont massacrés par les vainqueurs grecs qui prennent comme butin les femmes illustres de la cité...

Espace culturel Boris Vian
Tarifs de 12 € à 19 €
Réservation au
01 69 29 34 91

13/02 à 20h30

La Paix des étoiles

I DANSE I Une magnifique chorégraphie qui nous plonge dans le domaine de l'imaginaire, du rêve, de la poésie, de la nuit – royaume des esprits et des génies – et dans un univers cosmique et futuriste...

Espace culturel Boris Vian
Tarifs de 12 € à 19 €
Réservation au
01 69 29 34 91



CONFÉRENCES

9/02 à 14h

Nom d'une pipe : Georges Brassens !

L'Université du Temps Libre vous propose une conférence au cinéma Jacques Prévert.

ÉVÉNEMENT

Du 21/02 au 7/03

Festival des Arts mêlés 2015 : Le cinéma

Ateliers, tables rondes, rencontres, expositions, venez découvrir le festival sur le thème du cinéma ! Programme complet sur www.lesulis.fr.

Médiathèque François Mitterrand
Renseignements :
01 69 29 34 40



EXPOSITIONS

Juqu'au 21/02

Anthony Duchêne « Empyreume »

Une exposition hors-les-murs du Fonds départemental d'Art Contemporain du Domaine de Chamarande.

Maison Pour Tous de Courdimanche
Renseignements :
01 69 07 48 04

Du 9 au 27/02

Terres en jeu : Accaparer ou cultiver ?

Une exposition sur le monde rural.

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements :
01 69 07 02 03



zoom

Du 2 au 7/02

MPT des Amonts : Projet social

Les murs de la MPT vous parleront du projet social de 2015-2018.
Le projet social est une feuille de route qui guide l'action de la Maison Pour Tous. Il permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser différents acteurs dans un projet collectif.

Venez découvrir ou redécouvrir la Maison Pour Tous des Amonts : connaître les projets à venir et faire un souhait pour 2015 !

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements : 01 69 07 02 03

Du 9 au 27/02

Sur les traces de Niki de Saint Phalle

Restitution du stage de mosaïque réalisé en octobre 2014 par l'association Graine de Mosaïque.

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements :
01 69 07 02 03



Le 11/02 de 13h à 17h

Aquarelle : Exposition et initiation

Le peintre Siavash Mazloumipour et l'association Ferdowsi vous proposent une exposition et une initiation à l'aquarelle.

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements :
01 69 07 02 03



ATELIERS

4/02 à 15h30

Dis-moi Mendi

Contes en famille.

Médiathèque François Mitterrand
Renseignements :
01 69 29 34 40

7/02 de 14h à 15h30

Cuisiner sans gluten

Au menu de cet atelier : la pâte à tarte !

Maison Pour Tous de Courdimanche
Renseignements :
01 69 07 48 04

Du 16 au 20/02 de 10h à 14h

L'arbre à thé

Création et réalisation d'un arbre en récupération allié à l'instant du thé et ses odeurs.

Maison Pour Tous de Courdimanche
Renseignements :
01 69 07 48 04

23/02 de 14h à 16h

Cuisine anti-gaspillage

Idées de recettes de cuisine pour petits budgets !

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements :
01 69 07 02 03

25/02 de 14h à 16h

Déco récup'

Utiliser des ressources de récupération pour décorer son intérieur !

Maison Pour Tous des Amonts
Renseignements :
01 69 07 02 03



zoom

21/02 à partir de 18h

CINÉMA JACQUES PRÉVERT

Soirée mangas

Au programme : projections de trois films
- 18h : *Souvenirs de Marnie*, de H. Yonebayashi
- 20h : *Les Chevaliers du zodiaque – La Légende du sanctuaire*, de K. Sato
- 22h : *Cowboy Bebop*, de S. Watanabe

Tarif : 3,50 € / film
Réservations conseillées au 01 69 29 34 52







www.troctagarde.com

la mairie vous offre le service pendant un an flashez vite le code !

TrocTaGarde!

Faites garder gratuitement vos enfants

C'est un **nouveau mode de garde**,
Pour le bonheur de nos petits qui vont chez leurs amis,

Ça permet, à nous les parents,
de nous **rendre service** les uns les autres :

« Tu gardes mon loulou Mercredi ? Je garde le tien Samedi ! »

La ville des Ulis met en place, sur son site internet,
le service **gratuitement** pour tous les parents ulissiens.
Inscrivez-vous vite grâce à votre code d'accès
qui vous sera délivré en mairie.



Pour toute information
contactez nous au **06.24.35.03.78**
ou par mail **contact@troctagarde.com**

